

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et le Crous s'associent pour développer le logement étudiant en Bretagne



Rennes, le 19 mai 2026

Pour répondre à la tension croissante sur le logement étudiant en Bretagne, la Banque des Territoires Bretagne et le Crous de Rennes-Bretagne ont signé, le 19 mai 2026, une convention de partenariat visant à accélérer la production de logements dans le cadre du programme AGir pour le Logement Étudiant (AGiLE). La signature s'est tenue au Crous de Rennes-Bretagne, entre Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des Territoires, Emmanuelle Dubrana, Directrice générale déléguée du Crous et Jean-Marc Quémeneur, Directeur général du Crous Bretagne, en présence de Rémi Heurlin, Directeur régional de la Banque des Territoires.

Bretagne : une région en tension

Le Crous de Bretagne accueille 143 000 étudiants, dont 36 600 boursiers, et gère 8 500 logements, dont un tiers en logement porté par des bailleurs sociaux. Malgré une croissance continue des effectifs depuis quinze ans, l'offre de logements sociaux étudiants reste limitée, avec des taux de pression particulièrement élevés à Brest et Rennes.

Les travaux des observatoires du logement étudiant confirment la nécessité d'accélérer la production et la rénovation de logements adaptés, notamment pour les étudiants les plus précaires.

Dans ce contexte, la convention signée ce jour marque une nouvelle étape pour structurer et accélérer la réponse collective. Cette convention s'inscrit dans le cadre du **programme national AGiLE (AGir pour le Logement Étudiant)**, piloté par la Banque des Territoires, qui vise à produire et à réhabiliter 75 000 logements étudiants d'ici 2030.

Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des Territoires, déclare : « *Dans un marché immobilier breton particulièrement tendu, notamment à Brest et Rennes, l'accès au logement est devenu un défi majeur pour les étudiants. Avec cette convention, qui s'inscrit dans le cadre du programme AGiLE, nous apportons une réponse concrète à une urgence sociale et économique. Notre ambition, partagée avec le Crous de Rennes-Bretagne, est de garantir des conditions de vie sereines pour que chaque étudiant puisse se consacrer pleinement à sa réussite académique.* »

Emmanuelle Dubrana, Directrice générale déléguée du Crous, déclare : « *Cette nouvelle convention territoriale illustre la solidité du partenariat national engagé entre la Banque des territoires et le réseau des Crous dans l'objectif commun de répondre de manière concrète à la nécessité d'accélérer le développement de l'offre de logements étudiants. Dans un contexte marqué par l'attractivité croissante des villes universitaires bretonnes, le programme AGiLE vient directement soutenir l'effort d'investissement du Crous Bretagne pour rénover son patrimoine et élargir son offre afin de mieux loger les étudiants du territoire, avec l'appui de l'Etat, de la Région et de l'ensemble des acteurs locaux.* »

Jean-Marc Quéménéur, Directeur général du Crous Bretagne : « La signature de cette convention avec la Banque des Territoires s'inscrit pleinement dans la dynamique engagée lors du comité de pilotage régional du logement étudiant réuni le 4 février 2026 à Rennes. Ce temps d'échange a permis de réaffirmer collectivement l'importance d'une mobilisation partenariale forte pour répondre aux enjeux du logement étudiant en Bretagne. Grâce à ce partenariat structurant, le Crous Bretagne pourra poursuivre et accélérer ses projets au service d'une offre de logement accessible, qualitative et durable pour les étudiants. »

Des actions concrètes sur le territoire breton

La convention prévoit un accompagnement du développement de l'offre de logements étudiants sur les principaux sites universitaires bretons. Plusieurs opérations sont d'ores et déjà engagées ou à l'étude, parmi lesquelles :

- La réhabilitation de la résidence Cézembre à Rennes (345 logements) ;
- La densification des résidences universitaires brestoises Bouguen 1, Bouguen 2, Kergoat et du site de Brest ;
- La démolition de l'ancien restaurant universitaire Duchesse Anne à Rennes, permettant la construction d'un immeuble mixte incluant environ 100 logements Crous ;
- La démolition de l'ancien restaurant universitaire La Harpe à Rennes, offrant la possibilité de construire environ 350 logements Crous ;
- Le développement du campus de Beaulieu à Rennes, qui compte déjà 2 490 logements étudiants et présente un potentiel de 1 265 logements supplémentaires selon le plan guide de l'aménagement.

Un soutien financier et stratégique

Par cette convention, la Banque des Territoires, le Cnous et le Crous de Bretagne affirment leur engagement commun en faveur d'un développement accessible, durable et adapté aux besoins des étudiants.

La Banque des Territoires mobilise une enveloppe de cofinancement pouvant atteindre 300 000 euros pour accompagner les actions du Crous dans le cadre du programme AGiLE sur la période 2026-2030. Ce soutien permettra d'accélérer les phases en amont des opérations et de renforcer la capacité d'ingénierie des acteurs locaux.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in @ 

À propos du Crous

Le Crous a pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien. Il offre aux étudiants un accompagnement social global et gère les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Il met à disposition des étudiants près de 8 500 lits dans de nombreuses villes en Bretagne. Plus de 450 personnels du Crous se mobilisent chaque jour pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec leurs structures de restauration. Par ailleurs, avec ses différents partenaires, le Crous accompagne les initiatives étudiantes, propose une action culturelle exigeante et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Crous-rennes.fr

Contacts presse :

Banque des Territoires Bretagne : Muriel Klingler – muriel.klingler@caissedesdepots.fr - 06 08 21 86 79

Crous Bretagne : Christelle Nihouarn communication@crous-rennes.fr - 06 80 96 95